





# SCOR informe sur ses résultats du deuxième trimestre 2024 et de l'année 2024

À la suite d'un premier trimestre 2024 marqué par un écart d'expérience négatif, SCOR a pris la décision d'accélérer la revue annuelle de ses hypothèses relatives aux provisions L&H et d'intégrer dans les résultats du deuxième trimestre 2024 la meilleure estimation (« best estimate ») de ses impacts. En conséquence :

- Le résultat des activités d'assurance (ISR) L&H du deuxième trimestre 2024 est attendu autour de -0.4 milliard d'euros, notamment affecté par des actions prises sur les provisions et par un écart d'expérience qui continue d'être négatif, en partie compensés par l'effet positif lié aux actions de gestion du portefeuille. Des révisions supplémentaires au second semestre pourraient potentiellement entrainer des ajustements négatifs additionnels sur le résultat des activités d'assurance L&H pour un montant estimé au plus à -0,1 milliard d'euros d'ici la fin de l'année 2024. De ce fait, le résultat des activités d'assurance L&H en 2024 est attendu significativement en-dessous du montant de 500 millions d'euros indiqué lors de la présentation des résultats du premier trimestre 2024.
- La marge sur services contractuels (CSM) L&H du deuxième trimestre 2024, avant impôts et à courbes de taux courants<sup>1</sup>, est ajustée d'environ -0,9 milliard<sup>2</sup> d'euros, principalement affectée par des changements d'hypothèses de provisionnement en anticipation de la revue de fin d'année. Des révisions supplémentaires au second semestre pourraient potentiellement entrainer des ajustements négatifs additionnels sur la CSM avant impôts et à courbes de taux courants<sup>1</sup>, pour un montant estimé au plus à -0,4 milliard d'euros d'ici la fin de l'année 2024.
- La valeur économique du Groupe au deuxième trimestre 2024 est attendue à environ 8,3 8,5 milliards d'euros ou à environ 46 47 euros par action. De ce fait, l'objectif de croissance de la valeur économique de 9 % par an à hypothèses économiques constantes ne sera probablement pas atteint sur l'année 2024.
- L'ensemble de ces ajustements n'a pas d'impact sur la situation de liquidité du Groupe en 2024.
- Le ratio de Solvabilité II est attendu au-dessus de 200 % au deuxième trimestre 2024, en considérant les impacts sur l'ISR et la CSM L&H mentionnés ci-dessus. SCOR gère activement sa position de solvabilité et reste confiant dans sa capacité à maintenir son ratio de solvabilité dans la zone de solvabilité optimale de 185%-220% à la fin de l'année 2024. La politique de gestion du capital de SCOR ainsi que sa politique de dividende demeurent inchangées.
- Ces ajustements ont pour objectif de renforcer la robustesse des projections de flux de trésorerie (« cash-flow ») et de réduire la volatilité des profits futurs.
- Les résultats du deuxième trimestre 2024 de SCOR seront publiés le 30 juillet 2024. Des détails supplémentaires seront fournis lors de la présentation des résultats du troisième trimestre 2024 le 14 novembre 2024, et une présentation détaillée de la stratégie de l'activité L&H ainsi qu'une version révisée du plan Forward 2026 seront présentés le 12 décembre 2024.
- Les montants ci-dessus sont tous indiqués nets de rétrocession.

Thierry Léger, directeur général de SCOR, déclare : « Le communiqué publié ce jour s'inscrit dans la démarche de communication pro-active et transparente de SCOR. À la suite de la revue annuelle accélérée des provisions L&H, nous avons décidé de lancer la première étape d'une série d'actions destinées à restaurer la profitabilité de notre portefeuille L&H de manière durable. Nous allons réviser

<sup>2</sup> Actuellement estimé à -1,1 milliard d'euros sur la base des courbes de taux d'actualisation « locked-in »

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La CSM est comptabilisée sur la base des courbes de taux d'actualisation fixées lors de la comptabilisation initiale (« locked-in »), la différence avec les courbes de taux courants (au 30 juin 2024) étant comptabilisée directement en capitaux propres



## Communiqué de presse

15 juillet 2024 - N° 10

le plan Forward 2026 pour améliorer nos marges et notre mix de produits, avec une attention particulière apportée à la diversification de notre portefeuille. La nouvelle stratégie sur l'activité L&H et les indicateurs de performance qui en découlent seront présentés le 12 décembre 2024. Nos activités P&C et d'investissements continuent de délivrer une très bonne performance. Nous avons une confiance totale dans notre franchise L&H et dans notre capacité à produire des résultats qui seront de meilleure qualité et plus stables à l'avenir. »

\* \*

#### SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Réassureur mondial de premier plan, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services de réassurance et d'assurance pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

Le Groupe a enregistré 19,4 milliards d'euros de primes en 2023. Représenté à travers 35 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans près de 160 pays.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com

Relations Presse Alexandre Garcia media@scor.com

Relations Investisseurs
Thomas Fossard
tfossard@scor.com

Retrouvez-nous sur LinkedIn

Certifié avec **WZTrust** 

L'ensemble des contenus publiés par le groupe SCOR à partir du 1er janvier 2024 sont certifiés avec Wiztrust. Vous pouvez en vérifier l'authenticité sur le site wiztrust.com.







#### Généralités

Le communiqué de presse peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison des arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

### Déclarations prévisionnelles

Ce communiqué de presse contient des déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles sur la situation financière, les résultats, les activités, la stratégie, les plans et les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne les projets actuels ou futurs de SCOR.

Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que "estimer", "croire", "anticiper", "s'attendre à", "avoir pour objectif de", "avoir l'intention de", "prévoir de", "aboutir à", "devoir" et autres expressions similaires.

Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront à l'avenir.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles. Ces déclarations, hypothèses, et informations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performance à venir. Les déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles (y compris sur des objectifs) peuvent être influencées par des risques connus ou non, des incertitudes identifiées ou non, et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, les performances et les réalisations futurs, prévus ou attendus par SCOR.

En particulier, il convient de noter que l'impact de l'inflation et des risques géopolitiques tels que notamment l'invasion russe et la guerre en Ukraine sur les activités et résultats de SCOR ne peut pas être évalué avec précision.

Par conséquent, toutes les évaluations, toutes les hypothèses et, plus généralement, tous les chiffres présentés dans ce communiqué de presse sont nécessairement des estimations basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont très évolutives.

Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 déposé le 20 mars 2024 sous le numéro D. 24-0142 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui est disponible sur le site Internet de SCOR www.scor.com.

En outre, ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles ne sont pas des "prévisions de bénéfice" au sens de l'article 1 du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980.

SCOR n'a pas l'intention de, et ne s'engage en aucun cas à, compléter, mettre à jour, actualiser, revoir ou changer ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles, que ce soit au résultat d'informations nouvelles, d'évènements futurs, ou pour quelque autre raison que ce soit.

#### Informations financières

Les informations financières du Groupe contenues dans ce communiqué de presse sont préparées sur la base des IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union Européenne.

Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes de SCOR.

Sauf indication contraire, les éléments du bilan, du compte de résultat et les ratios de l'exercice précédent n'ont pas été reclassés.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont présentés en euros.

Cette publication est réalisée conformément à l'article 17 du règlement (EU) n°596/2014 du 16 avril 2014